



SOMMAIRE

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX MÉTIERS EN FJT	4
INFORMATIONS PRATIQUES	5
MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE.....	6

ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

CODÉVELOPPEMENT - ÉQUIPES DE DIRECTION	8
MÉDIATION, GESTION DES CONFLITS.....	9
METTRE EN PLACE DES ACTIONS COLLECTIVES.....	10
ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S À L'ENTRETIEN DE LEUR LOGEMENT ET DES ESPACES PARTAGÉS.....	11
LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES	12
ACCUEILLIR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITÉ	13
L'ÉVALUATION EXTERNE : SE PRÉPARER EN FJT.....	14
LES SPÉCIFICITÉS DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR.....	15
ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES.....	16
REPÉRER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE.....	17

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-BS MANŒUVRES SIMPLES.....	20
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANŒUVRES SIMPLES / ESSAIS ET MESURAGES.....	21
FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FSST).....	22

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ·E·S : AUTRES OUTILS MOBILISABLES

LES OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	24
LES ACTIONS RÉGIONALES.....	25
LA PLATEFORME COLLABORATIVE HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE.....	26
CONTACT	28

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX MÉTIERS EN FJT

L'URHAJ Ile-de-France réunit une quarantaine de structures gestionnaires et près de 130 résidences-FJT et projets habitat jeunes, qui emploient plus de 650 salarié-e-s.

Afin de favoriser le développement des compétences, ainsi qu'une culture commune pour l'ensemble de ces acteurs, la commission formation de l'URHAJ IDF propose chaque année, en fonction des retours et des sollicitations du réseau, des rendez-vous diversifiés. Ils permettent ainsi de faire vivre au mieux nos projets et d'accompagner les jeunes.



Suivant les grands principes de l'éducation populaire, nous privilégions pour nos **formations des pédagogies actives** permettant aux équipes du réseau Habitat Jeunes IdF une application directe sur leur poste de travail.

De plus, nous construisons nos formations afin qu'elles constituent un moment privilégié pour les salarié-e-s qui y participent. Elles doivent leur permettre de développer leurs compétences sur une thématique, mais elles sont également un moment d'échange de pratiques, de rencontres avec d'autres professionnel-le-s, un temps pour réfléchir à ses habitudes professionnelles, prendre du recul et s'inspirer mutuellement.

2023 : UN PROGRAMME RICHE DE 10 FORMATIONS

Afin de nous adapter au mieux aux besoins des professionnel-le-s et des jeunes, nous avons à cœur, chaque année, de questionner et de faire évoluer nos formations incontournables et de proposer, le cas échéant, de nouvelles formations.

Ainsi, en 2023, l'URHAJ IDF propose 10 formations (**voir le détail page 7**) pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des équipes face aux nombreux défis qu'elles rencontrent :

- Développer une **expertise et des compétences spécifiques à nos établissements** : "Les spécificités du projet FJT" et "Mettre en place des actions collectives".
- Accompagner **les parcours résidentiels de l'entrée à la sortie des résident-e-s** : avec, d'abord, une formation liée à "l'entretien du logement et au respect des espaces collectifs", puis une autre sur "l'accompagnement vers le logement autonome" et, enfin, une troisième intitulée "La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes".
- Une **formation inclassable, utile en tout temps** : "Médiation et gestion des conflits".
- Deux formations pour accompagner les **jeunes en difficulté et/ou aux parcours spécifiques** : "Repérer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance psychique" et "Accueillir des personnes étrangères : situations juridiques et interculturalité".
- Et enfin, deux formations pour accompagner les **fonctions de direction** : les sessions de "Codéveloppement", qui permettent aux équipes de direction de construire des solutions concrètes à leurs difficultés du quotidien, de développer leur réseau de pairs aidants, ainsi que leur leadership et une toute nouvelle formation intitulée "L'évaluation externe : se préparer en FJT", pour s'approprier les attendus du nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS dans le cadre de la réforme.



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

L'URHAJ IDF EST CERTIFIÉE QUALIOPi

Cette certification permet d'attester de la qualité du processus que nous mettons en œuvre en tant qu'organisme de formation (OF). Elle permet à l'URHAJ IDF d'être reconnue par les OPCO (Opérateurs de Compétences tels qu'Uniformation) qui financent la formation des salarié-e-s.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'ACCÈS

Les formations se déroulent en présentiel dans les locaux de l'URHAJ Ile-de-France ou au sein des résidences du réseau francilien accessibles en métro. Exceptionnellement, elles peuvent être proposées en distanciel.

Besoins spécifiques : Pour les salarié-e-s en situation de handicap, nous envisagerons ensemble des solutions au cas par cas, afin de garantir un égal accès à nos formations. Merci de nous prévenir de vos besoins spécifiques au moment de l'inscription, en adressant un mail à l'adresse suivante : formation@urhaj-idf.fr.

INSCRIPTIONS

- Les formations peuvent accueillir jusqu'à 12 stagiaires (sauf exception). Ce nombre permet des échanges riches et la participation active de toute-s.
- Les inscriptions s'effectuent en ligne à partir des liens que vous trouverez sur chacune des fiches descriptives.
- **Les demandes d'inscriptions seront traitées fin janvier 2023.** Dans la limite des places disponibles, elles seront confirmées en février aux stagiaires et à leurs responsables (aux adresses mail renseignées dans le formulaire d'inscription), puis au minimum deux mois avant les formations pour les demandes d'inscriptions arrivées ultérieurement. Des informations complémentaires pourront être demandées.
- Une convocation est transmise par mail un mois avant le début de la formation à chaque stagiaire inscrit-e, lui confirmant les détails pratiques et pédagogiques de la formation.
- À l'issue de la formation, une attestation de présence détaillant le nombre d'heures effectuées par le-la salarié-e est envoyée à l'employeur, tandis qu'une attestation de formation décrivant les objectifs pédagogiques de la formation et les heures effectuées est remise au-à la salarié-e.

ÉVALUATION

Un **questionnaire préalable d'auto-évaluation des compétences** est à remplir en amont de la formation de manière dématérialisée. Il permet aux formateur-ric-e-s de s'adapter aux profils, ainsi qu'aux attentes des stagiaires. À l'issue de la formation, les stagiaires sont invité-e-s à répondre à un **questionnaire de fin de formation**, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et leur satisfaction.

Nos formations se faisant en petit comité, l'assimilation des contenus par les stagiaires est également vérifiée en continu par le-la formateur-ric-e : en encourageant les questions des stagiaires, par les travaux en groupe, les échanges, ils-elles peuvent également proposer des exercices pratiques, des quiz...

CHIFFRES CLEFS 2022*

18/20

Note de satisfaction
(moyenne)

130

Nombre de stagiaires

10

Nombre moyen de
stagiaires par formation

196

Nombre d'heures de
formation dispensées

*Ces chiffres se basent sur les 10 formations ACT dispensées entre avril et décembre 2022.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Deux types de formations sont proposées, elles relèvent de modes de financement différents :

- Les Actions Collectives Territoriales (ACT) pour lesquelles l'URHAJ IDF est l'organisme de formation (OF).
- Les formations réglementaires pour lesquelles l'URHAJ IDF vous met en relation avec un autre organisme de formation.

LES ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Ces formations sont **élaborées sur mesure par l'URHAJ IDF** afin de répondre aux spécificités des métiers en FJT et projets habitats jeunes. Tantôt transversales sur les différentes fonctions au sein des résidences, tantôt orientées sur certaines fonctions seulement, toutes permettent une prise de recul, l'acquisition de connaissances et un temps de réflexion encadré et collectif entre salarié-e-s de différents établissements.

L'URHAJ IDF sollicite Uniformation pour le financement des coûts pédagogiques de formation dans la cadre des ACT ouvertes par la branche HLA. **Si les financements sont accordés à l'URHAJ IDF par Uniformation, ces actions seront en conséquence gratuites pour les structures employeuses.**

Attention : Les demandes de financement des ACT nécessitant l'accord d'Uniformation, nous ne vous confirmerons leur prise en charge financière qu'en février ou en mars. Dans le cas où il n'y aurait pas de financement sur une ou plusieurs de nos formations, nous vous proposerons de confirmer votre inscription dans les conditions suivantes :

>> Facturation par l'URHAJ IDF à hauteur de 180€ par jour et par participant-e. Ce montant pourra ensuite faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'employeur auprès de son OPCO (Uniformation...).

Les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) restent à la charge des structures, qui peuvent ensuite en demander le remboursement auprès de leur OPCO.

LES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ces formations correspondent à des contenus techniques, réglementés et encadrés. Selon les missions qui leur sont confiées, les salarié-e-s peuvent avoir besoin d'être habilité-e-s pour certaines interventions techniques.

Ces formations sont payantes pour les structures. Le coût pédagogique global est divisé par le nombre de participant-e-s, les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) sont également à la charge des structures. Ces montants pourront faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre OPCO, mais sans garantie, car il s'agit pour certaines de formations obligatoires et donc à la charge de l'employeur.

À titre informatif, en 2021, le coût moyen par participant-e a été de : 178 € pour une formation Habilitation électrique et 150 € pour une formation FSST.

Important :

- L'URHAJ IDF n'est pas organisme de formation sur ces formations ! Nous recueillons simplement les besoins afin de vous permettre de mutualiser les coûts et de simplifier votre accès à ces formations.
- Ces formations ne peuvent être planifiées que si un nombre suffisant de personnes est réuni. Les formulaires d'inscription mis à disposition permettent de recueillir les besoins.

LES ACTIONS RÉGIONALES

Outre les ACT, l'URHAJ IDF propose trois types d'actions pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des acteurs Habitat Jeunes IdF (formations « pop-up » organisées en fonction des besoins collectifs spécifiques, rendez-vous récurrents et rencontres thématiques, voir page 25). Ces actions seront **gratuites pour les structures.**

ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Formations	Dates	Socio- éducatif	Gestion locative	Direction	Autres	Page
Codeveloppement - équipes de direction	Avril à décembre			X		8
Médiation, gestion des conflits	20-21 avril et 5 juin	X	X	X	X	9
Mettre en place des actions collectives	15 et 16 mai + 26 juin 2023	X				10
Accompagner les résident-e-s à l'entretien de leur logement et des espaces partagés en FJT	22 mai et 30 mai	X	X			11
La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes	24 et 31 mai 2023	X	X			12
Accueillir des personnes étrangères : situations juridiques et interculturalité	8, 9 et 16 juin 2023 4, 5 et 15 décembre 2023	X				13
L'évaluation externe : se préparer en FJT	25 et 26 septembre			X		14
Les spécificités du projet FJT : mieux comprendre pour mieux agir	2 et 3 octobre	X	X	X	X	15
Accompagner les résident-e-s vers le logement autonome : outils et pratiques	27 et 28 novembre	X	X			16
Repérer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance psychique	17 et 24 octobre	X				17



PRÉSENTATION

Les équipes de direction font face à des problématiques multiples : gestion du bâti, gestion budgétaire, management et gestion des ressources humaines, conflits avec ou entre résident-e-s, accompagnement au changement... Face à la multiplicité des situations à gérer et donc des compétences qu'elles doivent développer, elles peuvent avoir un sentiment de solitude et besoin d'une aide extérieure et bienveillante.

Les groupes de codéveloppement permettent aux directions de se retrouver avec leurs pairs à intervalles réguliers, afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes à leurs difficultés. Un-e facilitateur-riche utilise différentes méthodes structurées pour permettre la prise de parole et l'émergence de pistes de résolution. Ces groupes permettent aux équipes de direction de développer un réseau de pairs aidants, ainsi que leurs connaissances et compétences grâce à l'apport des autres membres.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Utiliser l'intelligence collective pour réfléchir en groupe de pairs sur des problématiques vécues et actuelles, coconstruire des solutions, s'entraider et se soutenir mutuellement, afin de développer son leadership et d'améliorer ses pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de prendre du recul et d'analyser une situation dans sa globalité
- Apprendre à aider et à être aidé
- Connaître, comprendre, appliquer, analyser et évaluer les pratiques relatives à la direction d'un FJT
- Renforcer et développer de nouvelles connaissances et compétences liées à la fonction de direction de FJT

CONTENU

Le contenu des groupes dépend des problématiques apportées par ses membres. Voici un exemple de sujets abordés par le groupe :

- Organisation des ressources humaines, difficultés de management
- Gestion du bâti, entretien et aménagement des locaux
- Difficultés des résident-e-s ou avec des résident-e-s
- Gouvernance associative
- Stratégie associative et développement
- Projet d'établissement et accompagnement socio-éducatif

Les échanges du groupe restent confidentiels.

Important : Le travail de codéveloppement nécessite votre engagement sur l'ensemble des séances de l'année. Les groupes de codéveloppement sont créés en début d'année et sont fixes.

DATES

**D'avril à
décembre 2023**
(dates définies par le groupe)

DURÉE

5 séances de 2h en distanciel et 4h en présentiel

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction de direction en FJT

–

ACCÈS

Deux groupes limités à 8-10 participant-e-s

–

INTERVENANT-E-S

Un-e intervenant-e par groupe : Pierre Pélissier, formateur, coach, animateur de codéveloppement, et Milène Warme, consultante en développement (personnes et organisations)

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques
Méthodes de facilitation
Coconstruction
Étude de cas

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

MÉDIATION, GESTION DES CONFLITS

Note 2022

18,5/20

PRÉSENTATION

Les FJT sont des lieux de vie et d'interactions. Entre voisin·e·s, les rythmes et habitudes de vie sont parfois différents, ce qui peut occasionner des tensions, la question du règlement intérieur peut parfois entraîner des incompréhensions.

La formation se propose d'outiller les professionnel·le·s au contact des résident·e·s pour se positionner en médiation et éviter ainsi les sources potentielles de tensions entre jeunes ou avec les équipes.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Repérer, prévenir et désamorcer les conflits, grâce à une posture et une communication adaptées.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des techniques de négociation et de gestion des conflits
- Développer ses compétences en communication
- Se positionner pour faciliter les échanges
- Connaître et comprendre la logique et les mécanismes de l'agressivité

CONTENU

- Communication sereine et efficace
- Principes de communication
 - Importance du corps et du non-verbal
 - Influence des systèmes de référence et de valeur
 - Outils de l'écoute active : reformulation, questionnement, art du silence
- Prévenir, réagir, désamorcer : les bons réflexes
- Analyse des mécanismes des conduites agressives et violentes
- Mise en application d'outils de médiation

DATES

**Les jeudi 20 et
vendredi 21 avril,
puis lundi 5 juin**

DURÉE

3 jours – 21h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction au contact
des résident·e·s en FJT

–

INTERVENANT

Stéphane Lhardy, ancien
professionnel du secteur
social, aujourd'hui formateur
spécialisé en médiation
à Passag/e/s

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active
Mise en situation (saynètes)
Échanges d'expérience
Travaux en sous-groupes

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue
en ligne :

[https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

METTRE EN PLACE DES ACTIONS COLLECTIVES

Note 2022

19,6/20

PRÉSENTATION

Animer des temps collectifs est incontournable au sein des FJT. Pour autant, qu'on ne se sente pas outillé-e, pas formé-e, qu'on ne voie pas pourquoi faire du collectif ou qu'on estime que son public n'est pas intéressé... les freins sont nombreux. De fait, l'animation d'actions collectives est un métier en soi. Cette formation se propose de lever les freins, de prendre plaisir à l'animation de temps collectifs et d'apporter des compétences et des outils pour permettre aux équipes de s'en emparer.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Construire une posture d'animateur-riche et la différencier de la posture d'intervention individuelle. Incorporer le jeu dans ses outils et construire des temps d'animation dans lesquels tous-tes se font plaisir. Faire une place à la parole de chacun-e, quelles que soient les inégalités de départ. Mettre en discussion et en travail des sujets de société.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les opportunités des actions collectives dans le parcours des jeunes et leur place au sein de l'accompagnement socio-éducatif
- Comprendre les freins à la mise en place d'actions et trouver des leviers pour les surmonter
- Impliquer les différent-e-s protagonistes (équipes du FJT, résident-e-s, partenaires, habitant-e-s...) et coconstruire tout ou partie des actions collectives
- Comprendre et assimiler la diversité des possibles actions en termes d'objectifs, d'animation et d'outil ; expérimenter des formats ludiques et innovants
- Assurer une communication mobilisatrice en amont et en aval des actions pour créer une dynamique au sein du FJT
- Mettre en œuvre les actions en favorisant les dynamiques de groupe et la participation des résident-e-s
- S'approprier une boîte à outils de techniques et de méthodes d'animation
- Savoir construire un temps d'animation structuré et dynamique

CONTENU

- Différences et complémentarités de l'accompagnement individuel et collectif
- Actions collectives : freins et facteurs de réussite
- Dynamique de groupe et freins à l'engagement
- Construction d'un projet d'animation à partir d'un objectif
- La communication autour d'un projet

Des travaux seront à réaliser entre les jours de formation.

DATES

**Lundi 15, mardi 16 mai
et lundi 26 juin**

DURÉE

3 jours – 21h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative
en FJT

INTERVENANT

Sébastien Hovart, formateur,
ludo-pédagogue

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active et mise
en situation
Ludo-pédagogie
Partage d'expériences,
temps d'échange,
coconstruction
Outillage d'animation
et d'animation formative

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S À L'ENTRETIEN DE LEUR LOGEMENT ET DES ESPACES PARTAGÉS

Note 2022

17,1/20

PRÉSENTATION

Entretenir son logement fait partie des compétences à acquérir pour être autonome, elle s'inscrit donc naturellement dans les thématiques d'accompagnement socio-éducatif réalisé dans nos structures. Pourtant, c'est une question complexe à traiter. Comment aborder des questions d'entretien ou d'hygiène sans entraver l'intimité des résident·e·s ou leurs libertés ?

Vivre dans une résidences-FJT, c'est avoir un chez-soi et partager des espaces communs. Le respect de ses voisin·e·s et des lieux collectifs est alors une nécessité pour l'entente de tout·e·s. Comment les responsabiliser sur ces espaces ?

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être en capacité d'accompagner les résident·e·s sur les questions d'hygiène et d'entretien du logement et des espaces communs, dans la bienveillance et le non-jugement, pour favoriser le développement de leur autonomie et leur responsabilisation.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les normes et représentations sur l'hygiène et le rangement
- Adopter une posture et un langage favorables à l'accompagnement à l'entretien du logement
- Analyser la dichotomie entre les besoins des gestionnaires sur l'entretien des logements et la notion d'espace privé
- Construire et animer une action collective sur l'entretien du logement
- Responsabiliser les résident·e·s sur le respect des espaces partagés

CONTENU

- Les facteurs d'influence de l'hygiène chez un individu
- Les représentations et les normes d'hygiène et de rangement
- Le langage et l'attitude bienveillante et un non-jugement pour aborder les questions d'hygiène avec le-la résident·e
- Les besoins des gestionnaires sur l'entretien des logements
- Techniques pour responsabiliser les résident·e·s sur les espaces partagés (théorie des nudges)
- Construction d'une action collective sur l'appropriation et l'entretien du logement

DATES

**Lundi 22 mai
et mardi 30 mai**

DURÉE

2 jours – 14h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative ou de gestion locative en FJT

–

INTERVENANTES

Laurence Fourcroy et Sophie Macor, formatrices en cursus CESF à l'Institut supérieur Clorivière

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques
Apport théorique
Travaux en groupe
Coconstruction
Quiz
Saynètes
Étude de cas

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

Note 2022

19,7/20

PRÉSENTATION

De l'entrée du-de la jeune à sa sortie du FJT, le budget est un sujet incontournable d'accompagnement. Pourtant, parler d'argent avec des résident-e-s n'est pas toujours aisé et les impayés peuvent parfois causer des tensions. Cette formation se propose d'outiller les équipes pour que l'accompagnement à la gestion du budget soit un levier vers l'autonomie.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Comprendre les enjeux psychosociologiques du rapport à l'argent (élément tabou, objet d'émancipation...) et repérer les situations-problèmes. Identifier les étapes méthodologiques de l'intervention sociale, ainsi que les acteurs venant en appui de sa pratique. Connaître les composantes du budget et maîtriser les outils utiles à la gestion budgétaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer la gestion du budget comme un levier au sein du parcours du-de la résident-e en fonction de son projet et de ses ressources
- Connaître les bases de la gestion budgétaire
- Prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou autres éléments liés
- Savoir sensibiliser les résident-e-s à la gestion du budget, notamment à travers des actions collectives
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résident-e-s et assurer un suivi

CONTENU

- Le rapport à l'argent, notamment chez les jeunes
- Les postes budgétaires, leur part et identification des risques
- Postures professionnelles
- Éléments de vocabulaire et définitions
- Outils, méthodologie (action collective) et ressources
- Les acteurs locaux

DATES

Mercredis 24 et 31 mai

DURÉE

2 jours – 14h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative ou de gestion locative en FJT

–

INTERVENANTES

Sadia El Mahi,
Clotilde Douard Clavel,
formatrices en cursus
DECESF

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Coconstruction
Échange de pratiques
Apport théorique
Quiz
Mise en pratique – saynètes

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

ACCUEILLIR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITÉ

Note 2022

18,9/20

PRÉSENTATION

Face à une législation complexe et évolutive du droit des étranger·e·s sur le territoire français, les jeunes concerné·e·s se sentent souvent démuni·e·s et impuissant·e·s. Il est primordial que le personnel socio-éducatif des FJT soit en mesure d'orienter ces jeunes dans leurs démarches et de les aider dans la constitution de dossiers, de recours administratifs.

Au-delà des apports juridiques, la troisième journée de formation permettra de prendre du recul et de s'interroger sur l'impact des différences culturelles dans la prise en charge éducative et ainsi d'adapter sa posture et sa pratique professionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir accompagner un·e jeune étranger·e dans ses démarches administratives liées au titre de séjour ou à l'obtention de la nationalité française
- Comprendre les problématiques liées à la migration et adapter sa posture face à la différence culturelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les sources du droit des étranger·e·s
- Connaître les différents titres de séjour et leurs modalités
- Savoir comment changer de statut
- Connaître les interlocuteur·rice·s et les démarches
- Connaître les voies de recours en cas de refus
- Connaître les modes d'acquisition de la nationalité française
- Construire un parcours d'accompagnement vers le droit
- Connaître et comprendre les notions d'interculturalité, d'ethnocentrisme et de racisme
- Connaître et comprendre les notions de stéréotypes et de préjugés
- Comprendre le processus psychologique de l'immigration et les écueils de l'intégration

CONTENU

- Cartes de séjour (temporaire, pluriannuelle, résident·e), modalités de renouvellement et de changement de statut
- Refus au guichet, mesures d'éloignement et recours possibles
- Modes de transmission et d'acquisition de la nationalité française
- Concepts issus de l'anthropologie (culture, interculturalité, ethnocentrisme, racisme) et de la psychologie (cognition sociale, catégorisation, stéréotypes et préjugés)
- Processus psychologiques liés à l'immigration et réalité sociale
- Écueils de l'intégration

DATES

- **Jeudi 8, vendredi 9 et vendredi 16 juin**
- **Lundi 4, mardi 5 et vendredi 15 décembre**

DURÉE

3 jours – 21h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative en FJT

–

INTERVENANT·E·S

– Un·e juriste à l'Adate, association d'accompagnement des personnes migrantes, en charge de la plateforme Info droits étrangers
– Pablo Bergami, EOS Psy, psychologue clinicien et enseignant

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques par le·la formateur·rice (diaporama, fiches techniques, outil méthodologique)
Étude de cas pratiques et concrets
Quiz, Mises en situation
Débats, Analyse de médias

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

- Juin : [cliquez ici](#)
- Décembre : [cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

L'ÉVALUATION EXTERNE : SE PRÉPARER EN FJT

Note 2022

19,3/20

PRÉSENTATION

La nouvelle évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Avec la mise à disposition du nouveau référentiel qualité et du manuel associé par la HAS, il est temps de régler à nouveau la focale sur l'évaluation externe pour se préparer.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

S'approprier les attendus dans le nouveau cadre de l'évaluation externe et s'y préparer.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en FJT
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe en FJT

CONTENU

- Nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier...)
- Nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel....)
- Méthodologie et déroulement de l'évaluation
- Focus sur les 18 critères impératifs
- Check-list des documents réglementaires
- La dynamique d'amélioration continue
- Le choix de l'organisme d'évaluation

DATES

**Lundi 25 et mardi
26 septembre**

DURÉE

1 jour – 7h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction de direction
ou d'administration en FJT

–

INTERVENANTE

Delphine Bulet, consultante
formatrice et évaluatrice
externe des ESSMS

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Actives et expérientielles
Apports théoriques
Mise en situation
Analyse des outils et
pratiques professionnelles

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

LES SPÉCIFICITÉS DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Note 2022

19,3/20

PRÉSENTATION

Fort d'une histoire de plus d'un siècle, le projet FJT perdure, tandis que son environnement évolue régulièrement.

Au travers du parcours d'un-e résident-e, de son entrée à sa sortie, il s'agira d'appréhender la spécificité du modèle FJT, de réfléchir à l'articulation possible entre ses valeurs, son contexte réglementaire et la gestion quotidienne de la structure.

Particulièrement recommandée aux nouveaux-elles salarié-e-s, cette formation s'adresse à tou-te-s les professionnel-le-s qui souhaitent mettre en perspective leurs pratiques quotidiennes, de la gestion locative à l'accompagnement socio-éducatif.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître et comprendre les spécificités du projet FJT et du travail en FJT.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre réglementaire et législatif qui s'applique aux FJT
- Comprendre l'origine des FJT, les valeurs et principes communs
- Les grandes étapes et outils de la gestion locative
- Les différents dispositifs et ressources de l'action socio-éducatif
- Connaître les ressources de l'URHAJ IDF, savoir aller les chercher et les mobiliser
- Prendre du recul et échanger entre pairs sur ses pratiques pour les mettre en perspective

CONTENU

- Histoire, ADN et valeurs du projet FJT et du réseau Habitat Jeunes
- Cadre réglementaire
- Les différents interlocuteurs publics
- Étapes et spécificités du parcours en FJT : le public accueilli et les enjeux de la mixité sociale ; les outils de la gestion locative ; thématiques, outils et modalités de l'action socio-éducatif ; accompagnement vers la sortie et le logement autonome

DATES

**Lundi 2
et mardi 3 octobre**

DURÉE

2 jours – 14h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Travailler en FJT

–

INTERVENANT·E·S

Équipe de l'URHAJ
Ile-de-France

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques
Apport théorique
Travaux en groupe
Mises en situation
Coconstruction

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES

Note 2022
19,2/20

PRÉSENTATION

Accompagner les résident·e·s vers le logement autonome est l'une des missions premières des résidences-FJT. D'une durée de deux jours, la formation alterne entre apports théoriques et échanges de pratiques. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur la situation du logement en Ile-de-France, la formation vise à appréhender le fonctionnement du secteur du logement (social, privé) et à connaître les différents partenaires et dispositifs mobilisables pour accompagner les jeunes vers le logement autonome.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être en capacité d'accompagner un·e résident·e dans sa recherche de logement en mobilisant les aides, les dispositifs et les partenaires du territoire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les dispositifs d'aide en matière d'accès et de maintien dans les lieux
- Connaître le fonctionnement du logement social
- Connaître les démarches pour trouver un logement dans le parc privé
- Établir un projet logement en fonction de la situation du·de la résident·e
- Identifier les publics prioritaires
- Concevoir un parcours d'accompagnement vers le logement autonome articulant actions collectives et accompagnement individuel

CONTENU

- L'habitat des jeunes en Ile-de-France : chiffres clés et cadrage
- Le projet logement, les étapes de l'accompagnement
- Le logement social : de la demande à l'entrée dans les lieux, comprendre le processus d'attribution
- Les publics prioritaires
- Trouver un logement dans le parc privé
- Présentation des dispositifs d'aides (CAF, Action Logement...)
- Cas pratiques et ressources mobilisables

DATES

**Lundi 27
et mardi 28 novembre**

DURÉE

2 jours – 14h

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative
ou de gestion locative en FJT

–

INTERVENANT·E·S

Équipe de l'URHAJ
Ile-de-France

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques
Apport théorique
Travaux en groupe
Coconstruction

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en
ligne : [https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

REPÉRER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Changement
de formateur

PRÉSENTATION

Les équipes des FJT sont confrontées à la souffrance psychique de certain·e·s jeunes, parfois corrélée à la précarité et à l'exclusion. Dans l'intérêt du bon déroulement de leur accompagnement, il est essentiel que les équipes puissent avoir des outils pour repérer, comprendre et aider les jeunes en souffrance, mais aussi évaluer la complexité de certaines situations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Repérer, comprendre, orienter et aider les jeunes en souffrance psychique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les formes courantes de souffrances et pathologies psychiques qui peuvent être rencontrées en FJT
- Repérer les signes (distinguer un problème léger d'un problème plus lourd) et savoir quand intervenir
- Savoir aborder la question individuellement, notamment dans des situations de déni, ou collectivement
- Trouver la bonne posture à adopter en tant que professionnel·le socio-éducatif·ve non professionnel·le médical·e
- Connaître les parcours de soin possibles et les organismes et professionnel·le·s du territoire francilien vers lequel·le·s orienter les jeunes
- Connaître les méthodes d'accompagnement à proposer aux résident·e·s en souffrance psychique
- Comprendre l'importance de l'habitat pour la stabilisation psychique d'une personne
- Se protéger en comprenant la notion de distance professionnelle et adopter la bonne posture d'aide

CONTENU

- *En cours*

DATES

Mardis 17 et 24 octobre

DURÉE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction socio-éducative en FJT

INTERVENANT

Membre de l'équipe de l'Œuvre Falret, association accompagnant des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en difficultés psychosociales

MÉTHODES MOBILISÉES

Partage et échange d'expérience
Jeux de rôle et mises en situation
Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées
Étude et discussion de situations apportées par le formateur
Coconstruction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne : <https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Formations	Page
Habilitation électrique H0 / B0 – BS manœuvres simples	20
Habilitation électrique BS-BE manœuvres simples / essais et mesurage	21
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (FSST)	22



HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-BS MANŒUVRES SIMPLES

PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0 / BS, domaines BT et TBT (durée de validité : 3 ans). Les titulaires habilité-e-s peuvent, à l'issue de cette formation, effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes (selon la norme NF C 18-510) :

- Effectuer le remplacement hors-tension de lampes et accessoires (luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...

OBJECTIFS

- Habilitier le personnel désigné conformément à la norme UTE C 18-510 du 21 janvier 2012
- Former le personnel désigné aux risques du courant électrique et de ses effets sur le corps humain
- Être capable d'effectuer en toute sécurité les actions électriques simples
- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité adaptées en cas d'incendie ou d'accident sur un équipement ou à proximité d'une installation électrique

CONTENU

1^{re} partie : Théorie

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers du courant électrique : statistiques et chiffres liés aux accidents de travail d'origine électrique
- Les effets du choc électrique
- Les soins aux électrisé-e-s
- La prévention et la protection (les équipements de protection)
- Les règles de sécurité (indices de protection)
- Les différents domaines de tension
- Les manœuvres permises (disjoncter, réenclencher un disjoncteur, remplacer un équipement d'éclairage...)

- L'habilitation
- Les distances minimales d'approche et zones de voisinage
- Les définitions relatives aux opérations
- Le titre d'habilitation
- Les textes réglementaires
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- Les premiers secours aux électrisés

2^e partie : Pratique

- Visite des installations du site ou simulation
- Quiz
- Mise en situation : simulation d'incident, tests et manœuvre simple sur tableau de simulation

DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 jours

-

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

-

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

-

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques
Mise en pratique

-

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quiz évaluation
Test de mise en pratique

-

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription — limite 10 places

-

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne :
<https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANŒUVRES SIMPLES / ESSAIS ET MESURAGES

PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0-BS-BE, domaines HT, BT et TBT (durée de validité : 3 ans). Les titulaires habilité-e-s peuvent, à l'issue de cette formation, effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes (selon la norme NF C 18-510) :

- Effectuer le remplacement hors-tension de lampes et accessoires (luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...
- Effectuer avec les Équipements de Protection Individuelle (EPI) les mesurages et vérifications permettant de vérifier le bon fonctionnement d'un équipement, d'une machine
- Procéder conformément à la procédure à la mise hors-tension en toute sécurité d'une installation (consignation) et d'effectuer sa remise sous tension (déconsignation)...

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Être capable d'effectuer une manœuvre simple d'ordre électrique permise
- Pouvoir intervenir en toute sécurité sur un équipement ou une installation électrique en basse tension.

CONTENU

Module tronc commun

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les différents domaines de tension
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Le principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail : équipements de protection collective, signalisations et repérages

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel, d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module manœuvres en basse tension (BS - BE manœuvre)

- Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE manœuvre
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre aux chargé-e-s d'exploitation électrique ou de consignation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

DATES

En fonction des demandes

DURÉE

2 jours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques
Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quiz évaluation
Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription—limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne :

<https://habitatjeunes-idf.fr/formations/>

FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FSST)

PRÉSENTATION

Certificat préparé : Sauveteur secouriste
Conformément au programme du référentiel ED 7001 de l'INRS
Durée de validité : 2 ans

OBJECTIFS

- Former le personnel désigné à la prévention des risques professionnels
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires en matière de premiers secours
- Être capable de porter secours à toute personne blessée ou en état de malaise

CONTENU

Présentation de la formation et des objectifs
Situer le Sauveteur Secourisme du Travail dans La Santé et La Sécurité du Travail (rôle du SST, indicateurs, cadre juridique...)
Rechercher les dangers persistants pour protéger (alerte aux populations, analyse de l'accident...)
De protéger à prévenir (intervention / prévention) (comprendre pour prévenir)
Examiner la victime (déterminer une situation pour cibler un résultat à atteindre)
D'alerter à informer (consignes, procédures et organisation de l'entreprise)
Secourir
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
La victime répond, elle présente une brûlure
La victime répond, elle présente une douleur qui empêche certains mouvements (traumatisme)
La victime répond, elle présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas, elle respire
La victime ne répond pas, elle ne respire pas
Le Défibrillateur Automatisé Externe : mise en œuvre et consignes d'utilisation

DATES

**En fonction
des demandes**

DURÉE

2 jours

–

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public

–

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

–

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques
Mise en pratique

–

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quiz évaluation
Test de mise en pratique

–

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription – limite 10 places

–

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

[cliquez ici](#)

Retrouvez le catalogue en ligne :

[https://habitatjeunes-
idf.fr/formations/](https://habitatjeunes-idf.fr/formations/)

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ·E·S : AUTRES OUTILS MOBILISABLES

Outils mobilisables	Page
Les outils de la formation professionnelle	24
Les actions régionales	25
La plateforme collaborative Habitat Jeunes IdF	26



LES OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Outre le programme de formations proposé par l'URHAJ IDF, d'autres outils existent pour la formation des salarié-e-s.

Pour des informations plus exhaustives : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salarié-e-s de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

- Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi
- Pour les actions de développement de compétences

Plus d'informations : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-formation/article/plan-de-developpement-des-competences>

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tou-te-s les actif-ve-s.

À l'initiative du-de la salarié-e (avec accord de l'employeur-se si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail)

- Pour les actions de formation certifiantes (inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA)
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

Plus d'informations : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

LE CATALOGUE UNIFORMATION

Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites sur divers domaines.

Consultable en ligne : <https://www.uniformation.fr/entreprise/formation/offre-de-formation-clefs-en-main>

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Pour l'accompagnement de tou-te-s les salarié-e-s envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et leur projet professionnel.

Plus d'informations : <https://mon-cep.org/>

LES ACTIONS RÉGIONALES

Dans le cadre de ses missions de tête de réseau, l'URHAJ IDF propose trois types d'actions pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des acteurs Habitat Jeunes IdF :

- Actions de formation
- Rendez-vous récurrents
- Rencontres thématiques

Toutes les informations pour participer à ces actions régionales vous sont transmises via notre newsletter bimensuelle ! Vous ne la recevez pas encore ? Envoyez-nous un mail à contact@urhaj-idf.fr et nous vous ajouterons à notre base de diffusion.

ACTIONS DE FORMATION

- Les actions collectives territoriales (ACT) présentées dans la première partie de ce catalogue
- Des formations « pop-up » suivant des besoins collectifs spécifiques

RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS

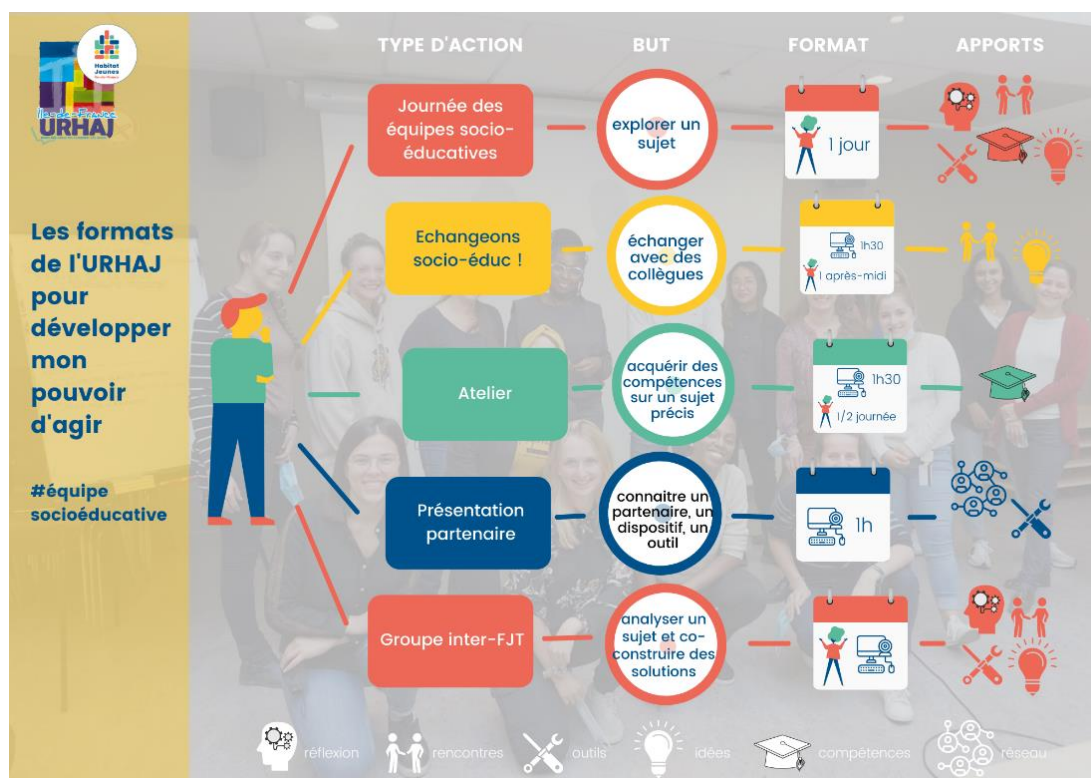
- Journée des équipes socio-éducatives
- Echangeons socio-éduc' : des temps d'échanges de pratique à distance ou en présentiel
- Rencontres urhajiennes, pour les équipes de direction et les gouvernances
- Rencontres Habitat

RENCONTRES THÉMATIQUES

Ce sont des temps d'échanges et de présentation de dispositifs et de partenaires du réseau, proposés suivant les besoins et les opportunités identifiés.

PROGRAMME DÉDIÉ AUX ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Chaque semestre, un programme dédié aux équipes socio-éducatives est communiqué dans une lettre d'information spéciale. Il décline les actions destinées à développer le pouvoir d'agir des salarié-e-s :



LA PLATEFORME COLLABORATIVE HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE



Depuis 2020, notre réseau dispose d'une plateforme collaborative sur [Slack](#) qui permet à l'ensemble des salarié-e-s d'échanger directement sur des canaux publics et privés, à travers des messages personnels ou dans des petits groupes de discussion.

L'objectif ? Permettre à chacun-e de s'inspirer et de solliciter ses pairs sur ses sujets du quotidien !

À la recherche d'un partenaire pour une action collective ? Bloqué sur un dispositif d'accompagnement des parcours résidentiels ? Envie de partager un bon plan, une info intéressante ? En manque d'inspiration pour organiser ses élections CVS ? Nous vous donnons rendez-vous sur Slack ! Notre espace de travail s'appelle Habitat Jeunes Ile-de-France.

Vous voulez vous lancer dans l'aventure ? Envoyez-nous un mail à contact@urhaj-idf.fr et nous vous enverrons une invitation pour rejoindre la plateforme et créer votre profil. En attendant, découvrez le mode d'emploi [ICI](#) ! L'équipe de l'URHAJ IDF est là pour vous aider à la prise en main de cet outil si nécessaire.

SLACK

Une plateforme collaborative à l'échelle d'Habitat Jeunes IDF

MODE D'EMPLOI

An illustration showing three stylized human figures in a light blue circular frame. The figures are in various poses, some pointing, some with speech bubbles above them. There are also gears and plants in the scene, suggesting a collaborative and growing environment.

Ce que permet cette plateforme pour vous

- Découvrir ce que font les autres
- Sortir de l'isolement
- Contacter des collègues facilement
- Parler de votre quotidien, poser des questions et obtenir de l'aide et des conseils de vos pairs
- Partager des connaissances, des bonnes pratiques et des bons plans
- Se renouveler et innover
- Communiquer en temps réel
- Élargir son réseau professionnel

A large blue checkmark icon inside a circular border, indicating a positive outcome or confirmation.



Merci aux membres de la commission formation
qui ont contribué à l'élaboration de ce programme de formation

CONTACT

Vous avez des questions ?
Votre contact sur la formation à l'URHAJ
Île-de-France :

formation@urhaj-idf.fr
01 42 16 86 66



166 rue de Charonne
75011 Paris
☎ 01 42 16 86 66
🌐 www.urhaj-idf.fr
@contact@urhaj-idf.fr
f 📺 in 🐦 ▶
@habitatjeunesidf

Numéro de déclaration organisme de formation : 11 75 53506 75

